

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE

DU 15 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six et le quinze Janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Perrex (Ain) étant assemblé en session ordinaire dans la salle du conseil après convocation légale, sous la présidence de Monsieur VIGHETTI Jean-Jacques, maire, assisté de Madame Isabelle BUIRET, secrétaire de mairie.

Date de la convocation : le 8 janvier 2026

Étaient présents : Mmes et MM. ANELARD Maryannick - FARGEOT Julien - GEINDREAU Stève - JACOBBERGER Christophe - JEAN Denis - MAZUIR Marie-Laure- MATHEY Estelle - MONTANGERAND Jean-Michel – AMEIL Marc.

Était excusée : Mme DEGLETAGNE PICARD Béatrice - Mme Bouchard Sabrina – Mr RENOUD Clément,

Le quorum étant réuni pour délibérer valablement, le conseil municipal examine les points inscrits à l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du code d'administration communale, à la désignation d'un secrétaire de séance parmi les membres du conseil : Mme MATHEY Estelle accepte la fonction.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 18 décembre 2025,
2. Débat d'orientation budgétaire pour 2026,
3. Délibération pour autorisation mandatement avant BP 2026,
4. Délibération attribution subventions aux associations 2026,
5. Délibération pour acquisitions extincteurs,
6. Délibération pour acquisition d'une propriété,
7. Délibération sur désaffectation et déclassement d'un morceau de terrain pour vente à M, BADET
8. Délibération pour installation d'un relais de téléphonie mobile sur la commune,
9. Permis de construire et déclarations préalables,
10. Compte rendu réunions,
11. Questions divers.

1 - Approbation du compte rendu du 18 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 13 Nombre de présents : 09 Nombre de votants : 09

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 – Débat d'orientation budgétaire pour 2026 (DOB 2026)

Nombre de conseillers en exercice : 13 Nombre de présents : 09 Nombre de votants : 09

Objet : Le maire et la commission *budget et finances* proposent d'arrêter la programmation budgétaire pour l'année 2026, telle qu'elle est proposée en séance,

Les débats reprendront au prochain conseil, afin de statuer sur les différents points évoqués ce jour, concernant la mise en place d'éclairage LED en autofinancement, la VMC, la finition du mur de l'école (Richard Construction, devis en attente), les entrées de la ZA seront revues plus tard, pas de bornes électriques pour le moment l'entreprise a déposé le bilan,

Conclusion : Le budget de l'année 2026, sera arrêté au prochain conseil

3 – Délibération pour autorisation mandatement avant BP 2026

Nombre de conseillers en exercice : 13 Nombre de présents : 09 Nombre de votants : 09

Objet : autorisations pour signatures.

Décision : Le proposition est acceptée à la majorité des voix exprimées.

4 - Délibération attribution subventions aux associations 2026,

Nombre de conseillers en exercice : 13 Nombre de présents : 09 Nombre de votants : 09

Objet : Différentes subventions ont été accordé aux différentes associations de Perrex

- Pompiers : 450 euros
- Comité des fêtes : 1200 euros
- Comité fleurissement : 900 euros
- OCCE : 99 euros (1 euro par enfants)
- Hameçon : 250 euros
- CFA et MFR pas de retour pour le moment
- Ville de Chatillon : 1000 euros (classe Ulys, versé en avril 2026)

Décision : La proposition est acceptée à la majorité des voix exprimées.

5 - Délibération pour acquisition extincteurs,

Nombre de conseillers en exercice : 13 Nombre de présents : 09 Nombre de votants : 09

Objet : Il est demandé au Conseil Municipale de valider le devis établis par l'Entreprise « Planète Environnement »,
Cette entreprise interviendra pour changer les extincteurs, les extincteurs poudre (X2), réaliser l'entretien,

Le devis, mains d 'œuvre comprise s'élève à 2598 euros TTC.

Décision : A l'unanimité, le Conseil Municipal valide

6 – Délibération pour acquisition d'une propriété,

Nombre de conseillers en exercice : 13, Nombre de présents : 09, Nombre de votants : 09

Objet : Une maison dans le bourg du village est actuellement en vente, la municipalité a fait une proposition de 160000 euros pour le bien. Des travaux de plomberie, électricité, peinture seront à effectuer afin de pouvoir, une fois terminé, mettre en location 2 logements en T3 (logement avec 2 chambres).

Le coût des travaux serait d'environ 32000 euros.

Cette délibération à pour but d'autoriser les éventuelles signatures, et de lancer les demandes de financement.

Décision : il y a 8 votes pour et 1 vote en abstention

7 – Délibération sur désaffectation et déclassement d'un morceau de terrain pour vente à M. BADET

Nombre de conseillers en exercice : 13, Nombre de présents : 09, nombres de votants :09

Objet : La désaffectation d'un bien marque le fait qu'il n'est plus utilisé, affecté à l'usage direct ou indirect du public. La désaffectation a été constatée dans les faits par l'ensemble du Conseil Municipal, donc le déclassement a déjà été formalisé par délibération pour vente de terrain pour M Badet lors de la réunion du 19 juin 2025.

Décision : A l'unanimité, le Conseil Municipal réitère sa décision.

8- Délibération pour installation d'un relais de téléphonie mobile sur la commune,

Nombre de conseillers en exercice :13, Nombre de présents :09, Nombre de votants :09

Objet : Route des pommeraies, vers les bennes de tries, « Fenix France Infrastructures », nous a sollicité pour accueillir un support d'antenne de 30 mètres de haut ; Une dalle bétonner de 3,5 mètres sur 3,5 mètres sera nécessaire pour supporter l'antenne. Un contrat reconductible sera établi sur 12 ans, cela rapportera 4000 euros à l'année, s'ajoutera 1000 euros supplémentaires par fournisseur (jusqu'à 2) en plus sur l'antenne.

Décision : sur 9 votants, 7 ont voté pour, et 2 ont voté contre, la proposition est acceptée à la majorité des voix exprimées ;

9- Permis de construire et déclarations préalables,

Les élus prennent connaissance des permis et déclarations de travaux déposés en mairie depuis la dernière réunion :

M. BRIANCON Geoffray : DP pour modification de façades

ENEDIS : DP pour pose d'un poste PAC

SILISUN (CHOMIENNE) : DP pour installation panneaux photovoltaïques

Mme DUBOIS Marine : DP pour installation d'un portail et grillage

10- Compte rendu réunions,

Il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier Conseil Municipal

11- Questions divers.

-Il a été évoqué le point lumineux à corsant qui n'éclaire pas assez en cas de brouillard, Il est rappelé que les enfants qui prennent le bus doivent porter leur gilet pour se rendre aux arrêts de bus.

-Petit rappel sur l'exposition sur le Banquet de la Veyle, afin de tenir la permanence le Week end.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22 h00

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 19 février 2026.

